

capables de se reproduire, est signalé par plusieurs chercheurs: (LE CREN (1965), KIPLING (1976) in (26)) à titre d'exemple.

Après avoir ainsi localisé dans le temps les activités de ponte de *P. fluviatilis*, nous pouvons nous intéresser aux lieux de reproduction.

I.4.1.2.2- Lieux de reproduction.

Si l'on juge par l'assez grande variété des endroits où l'on est susceptible de trouver une ponte de *P. fluviatilis*, on peut estimer que **l'espèce est relativement tolérante quant aux caractéristiques de ses sites de reproduction**. En effet, à partir du moment où la Perche pourra y vivre, si possible aisément (cf. paramètres optimums: I.2.2.), il n'est pas fait mention dans la littérature de caractères bien particuliers pour définir ce lieu. Des chapelets d'oeufs ont ainsi pu être découverts tant au fond du lac Léman, qu'aux alentours immédiats des nasses des pêcheurs de cet endroit (73). On note cependant **le plus souvent qu'elles sont accrochées à un support**, grâce auquel elles restent suspendues et déployées entre deux eaux, au gré des courants. Ces supports peuvent être très différents: végétaux divers (branches, racines de résineux ou de feuillus, plantes aquatiques...) ou supports artificiels (nasses de pêcheurs, filins, déchets variés reposant à plus ou moins grande profondeur...). (26), (32), (67), (81), (108), (123).

Comme la plupart des milieux aquatiques offrent ces substrats de ponte, il n'existe pas, par conséquent, de réelle migration des géniteurs pour gagner leur zone de reproduction, si ce n'est une certaine remontée des eaux profondes où les bancs de perches auront pu passer l'hiver (cf. I.2.1), en direction de la surface et des rives du plan d'eau, afin d'y trouver cet encombrement favorable à la suspension des grappes d'oeufs.

De même, il semble que les populations installées en eaux saumâtres (estuaires) remontent un peu le fil des rivières pour se reproduire **en eau douce** (26).

A l'échelle d'un lac ou d'un étang, on peut constater un regroupement relatif des pontes dans telle ou telle zone du plan d'eau: ceci peut s'observer systématiquement d'une année sur l'autre lorsque, par exemple, les caractéristiques d'une zone empêchent constamment une ponte d'y avoir lieu (zones de trop forts courants, falaises abruptes et lisses ...). Mais ces zones peuvent également varier au cours de la saison de ponte, quand, pour des raisons climatiques par exemple, un endroit devient défavorable. L'étude menée par JONES D.H. (67) à Loch Leven, Kinross, en Ecosse, constitue un exemple intéressant de ce phénomène: le lac, très peu profond (moyenne de 3 mètres) a été schématisé et ses côtes ont été découpées en 20 secteurs d'environ 1 kilomètre de longueur, où les pontes ont été recensées.

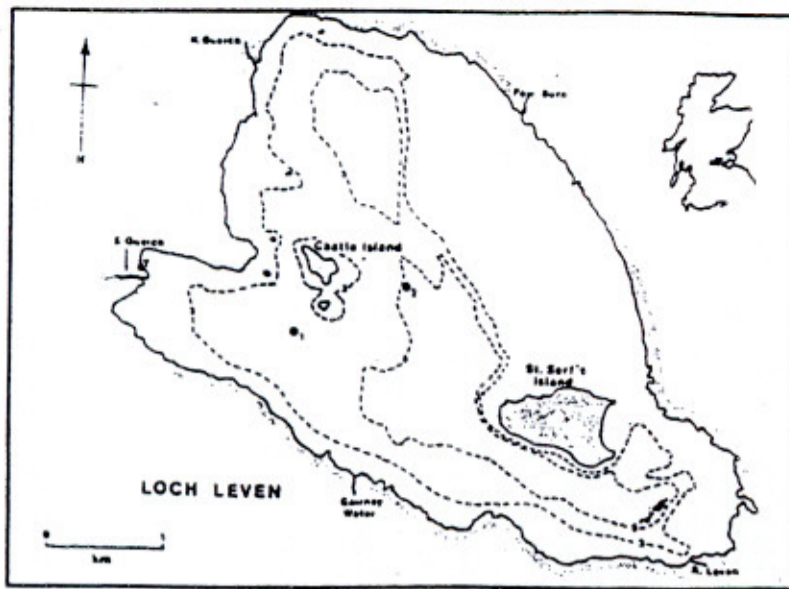


Fig. 19: Localisation et plan du lac Loch Leven in (67).

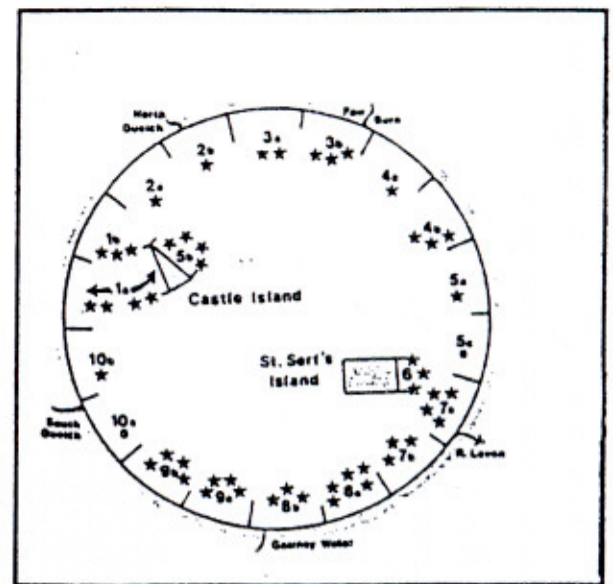


Fig. 20: Représentation schématique de Loch Leven et des 20 secteurs où ont été recensées les pontes de perches in (67).

Le nombre d'étoiles dans chaque secteur est proportionnel au nombre de pontes qui y ont été trouvées. On constate que les perches ont globalement préféré le sud du lac pour se reproduire. Les secteurs n°2 et n°10 sont ceux où ont été recueillies le moins de pontes, ce que l'auteur explique par un fond vaseux et très finement sableux dans ces parties du lac, dont l'eau agitée par le vent, était en permanence trouble et donc peu attrayante pour les perches.

La zone n°6 présente elle aussi ce même type de fond à très fine granulométrie, susceptible donc de troubler l'eau, au moins lorsque le vent souffle de l'est (puisque, protégée par l'île et deux barrières rocheuses, cette zone n'est ouverte que vers l'orient). Or, l'auteur a constaté un grand nombre de pontes (17) dans ce secteur, mais surtout que la majorité de ces pontes (16) y avaient été déposées par vent d'Ouest (durant les 15 premiers jours d'observation). Au cours des 15 jours suivants, pendant lesquels le vent a soufflé de l'Est, seulement une ponte a été recensée dans cette zone 6 ...

Concernant maintenant la répartition des pontes dans un plan vertical, il semblerait que la zone des 5 premiers mètres sous la surface de l'eau soit la plus souvent retenue pour servir au dépôt des chapelets d'oeufs. Quelques pontes peuvent être accrochées beaucoup plus profondément (jusqu'à - 26 m), mais elles restent rares, tardives, et leurs chances d'éclosion sont toujours faibles (31).

ZEH M., RITTER E., RIBI G.,(123), montrent bien aussi que, face aux mêmes types de support de ponte, disposés à - 3 m ou à - 6 m, les premiers sont nettement plus utilisés que les seconds.

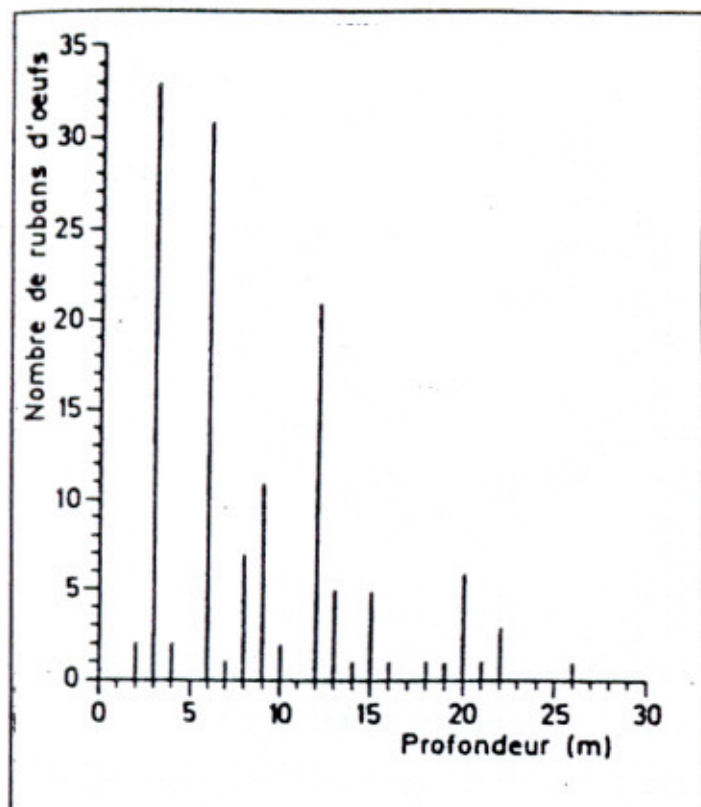


Fig. 21: Répartition en fonction de la profondeur de 135 pontes de perches in (31).

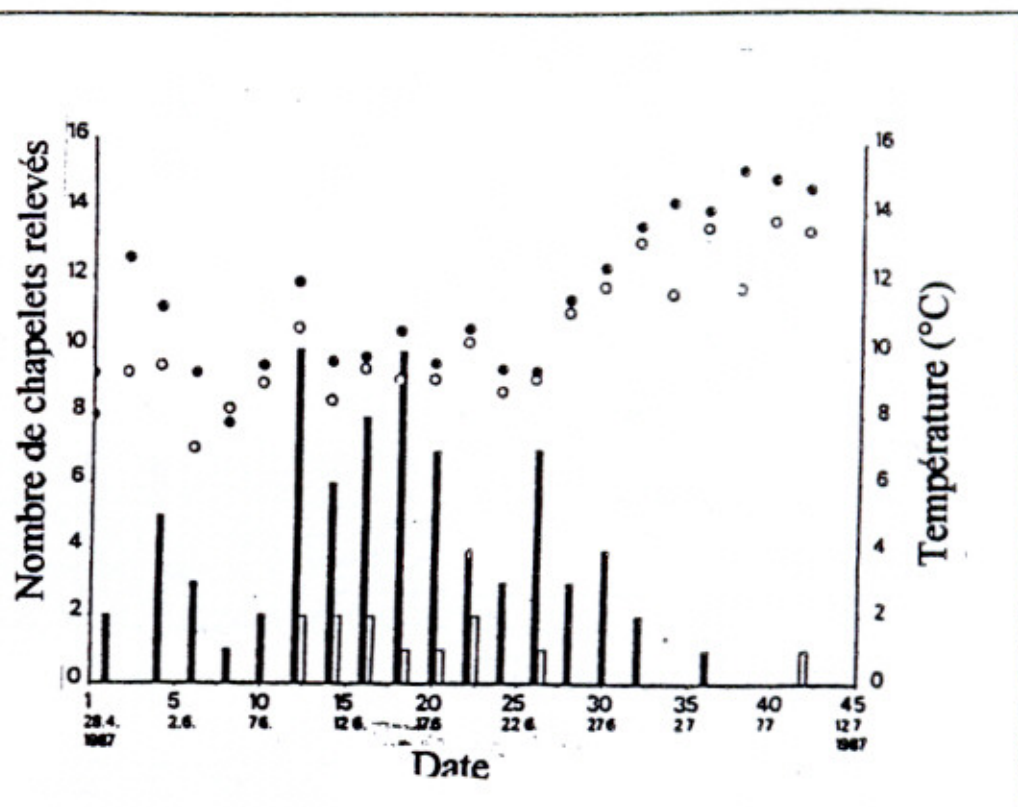


Fig. 22: Nombre de chapelets relevés tous les 2 jours à - 3 m. (trait foncé) ou - 6 m. (trait clair), et température de l'eau notée à - 3 m. (●) et -6 m. (○) in (123).

Selon DALIMIER N., PHILIPPART J.C., VOSS J., (31), **les sites de pontes les plus profonds sont employés après les sites de surface, et vraisemblablement par des perches plus jeunes** (car les chapelets d'oeufs entreposés y sont beaucoup plus courts qu'en surface).

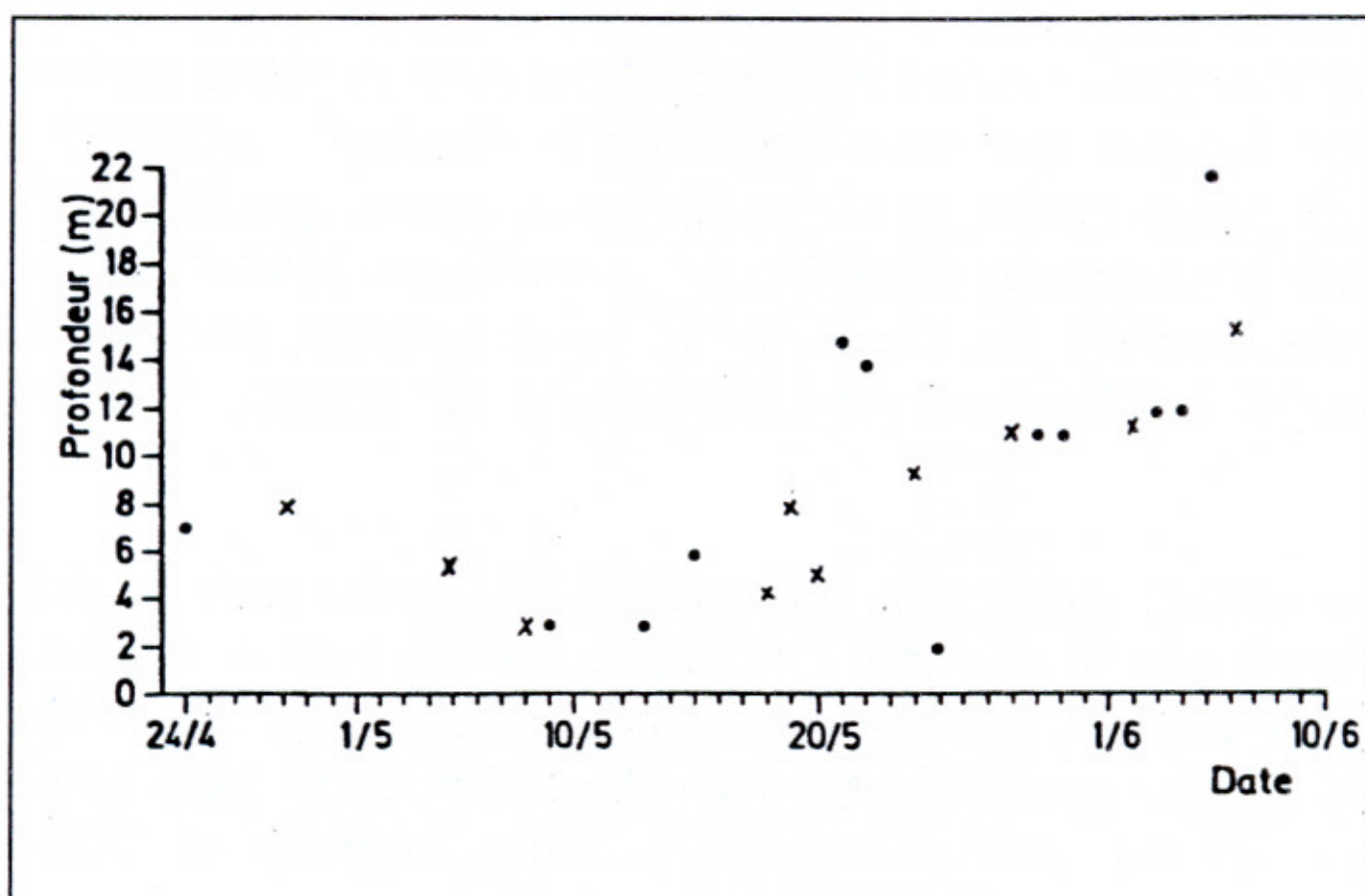


Fig. 23: Répartition, en fonction du temps, de la localisation en profondeur de 135 pontes de perches (x = moy. pour 5 pontes au moins) in (31).

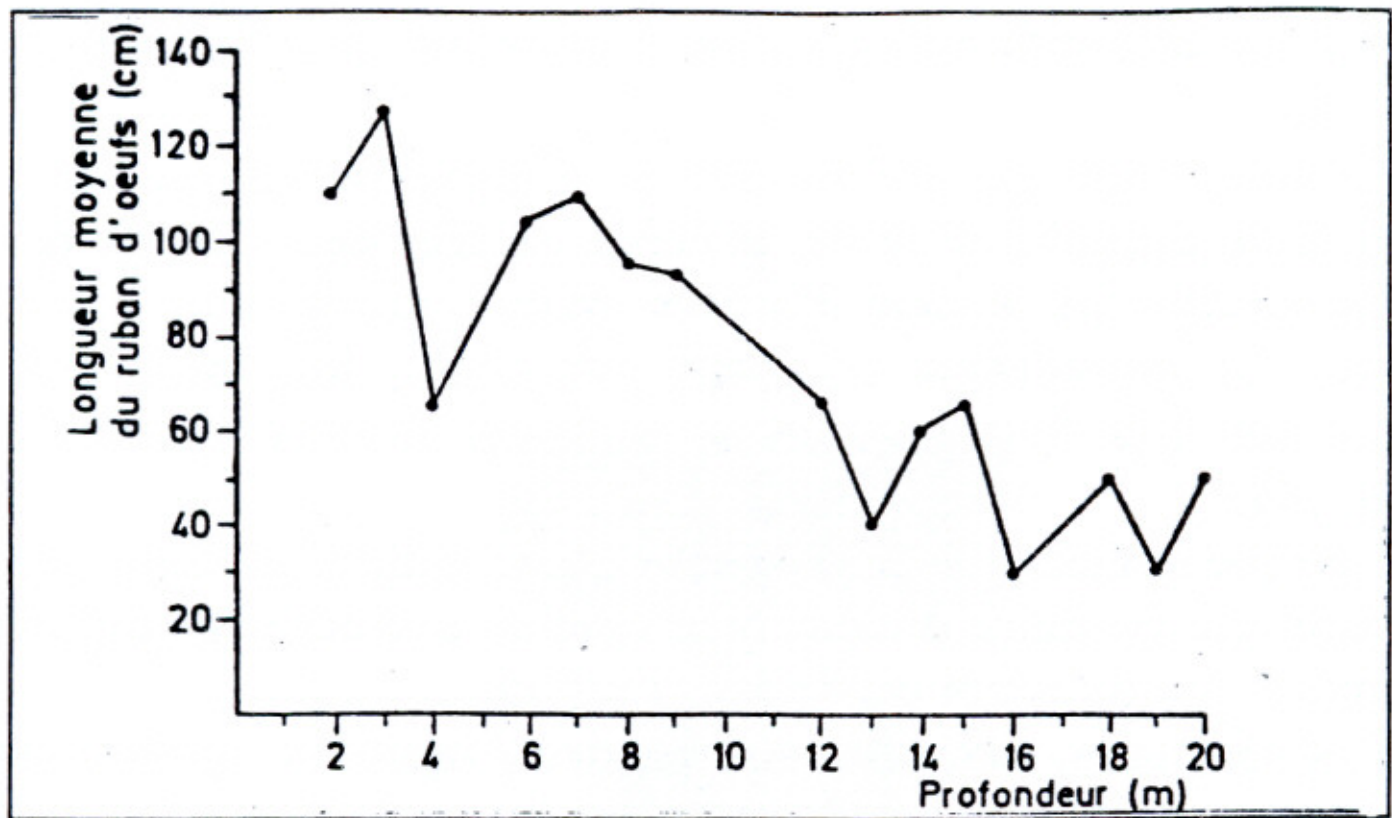


Fig. 24: Longueur de 57 rubans d'oeufs de perches en fonction de la profondeur in (31).

Les lieux retenus pour la ponte pourraient donc faire l'objet d'une certaine compétition entre les différentes classes d'âge (les grosses perches, dominantes, utilisant plus tôt les sites les plus appropriés, les petites devant se contenter de zones plus profondes) à moins que les perches femelles les plus âgées soient simplement matures plus tôt...

Mais voyons maintenant la façon dont va se dérouler cette ponte.